



REPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

-----  
VILLE DE TRILPORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

*SESSION ORDINAIRE  
 Séance du 21 décembre 2017*

**N°2017/81 : RENOUELEMENT DES CONVENTIONS  
 D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF POUR LA  
 PERIODE DE JANVIER 2018 A DECEMBRE 2020 CONCERNANT LES  
 ACCUEILS PERI ET EXTRASCOLAIRES.**

*L'an deux mille dix-sept le jeudi 21 décembre à 20H00, les  
 membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se  
 sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a  
 été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du  
 Code Général des Collectivités Territoriales, le 14 décembre 2017*

**Etaient présents : 14**

Mesdames, Messieurs, Jean-Michel MORER, Danièle BOURGUIGNON,  
 Gérard MORAUX, Michel EBERHART, Annick PANE, Manuel MEZE,  
 Joaquim DA CRUZ, Azdine RAMDAN, Françoise VASSELON, Fathia BEN  
 MABROUK, Denise GONON, Emmanuel FONKING, Eric KRAEMER,  
 Geneviève CAIN

**Pouvoirs : 9**

Madame Roselyne WALGER à Madame Françoise VASSELON, Monsieur  
 Stide MARQUEZ à Monsieur Manuel MEZE, Madame Francine BERTHAUX  
 à Madame Danielle BOURGUIGNON, Madame Elise BEAUFORT-LAMBERT  
 à Monsieur Gérard MORAUX, Monsieur Camille FASSI à Monsieur Jean-  
 Michel MORER, Madame Isabelle YEROMONAHOS à Monsieur Michel  
 EBERHART, Madame Geneviève LEGUAY à Madame Annick PANE,  
 Madame Clémence LAUMONIER à Monsieur Eric KRAEMER, Madame  
 Isabelle GUILA-CORNIL à Madame Geneviève CAIN

**Absents excusés : 4**

Messieurs Christophe BLONDEL-DEBLANGY, Ange AMBROSIO, Patrick  
 AUGÉY, Serge MAGLIOZZI

Monsieur Manuel MEZE a été élu(e) secrétaire de séance

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Maire,

Accusé de réception en préfecture  
 077-217704758-20171226-2017-081DEL-DE  
 Date de télétransmission : 26/12/2017  
 Date de réception préfecture : 26/12/2017

**APRES** en avoir délibéré

**A L'UNANIMITÉ**

**APPROUVE** les conventions d'objectifs et de financement avec la CAF pour la période de Janvier 2018 à décembre 2020 concernant les accueils périscolaires et extrascolaires

**AUTORISE** le Maire ou un Adjoint à signer lesdites conventions

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX

Le

Publié le

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,

Jean-Michel MORER

